

Croix-Rouge française

Le 5 octobre 2020, La Poste émet un bloc de 3 timbres à l'effigie d'Henry Dunant et Gustave Moynier et d'un moment clé : la collecte. Elle reversera deux euros de don à la Croix-Rouge française, pour chaque bloc vendu.



Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Réf. : 11 20 101

Un peu d'histoire ...

Dans le monde entier, l'emblème de la Croix-Rouge sur fond blanc est signe d'espoir et de protection. Depuis sa création en 1863, le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) s'est fixé pour mission d'assister les victimes de conflits armés et de violences et d'apporter une aide humanitaire dans les situations d'urgence.

Tout a commencé sur le champ de bataille de Solferino (1859). Henry Dunant (1828-1910), bouleversé par le sort des blessés, organise spontanément le soin aux soldats. Il racontera cette expérience décisive dans un livre, où il pose le principe de la *neutralité* des malades et des blessés de guerre et suggère de créer des sociétés

de secours, reconnues par les États, qui les soigneraient et ce, quelles que soient, leur nationalité ou leur religion.

Enthousiasmé par les idées de Dunant, Gustave Moynier (1826-1910), juriste de formation, le rencontre. Ils programment, avec trois autres amis, une conférence internationale qui installera les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et sera à l'origine des Conventions de Genève, qui fixent les règles fondamentales du droit humanitaire international. Ce Mouvement, qui rassemble le CICR et les 192 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, vise à alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes, des femmes et des enfants ; à protéger la vie et la santé et à faire respecter la personne humaine, en particulier en temps de conflit armé, de catastrophes climatiques et dans d'autres situations d'urgence ; à œuvrer à la prévention des maladies et au développement de la santé et du bien-être social ; à encourager l'aide volontaire et la disponibilité de ses membres, ainsi qu'un sentiment universel de solidarité envers tous ceux qui ont besoin de sa protection et de son assistance.

Dunant jouera aussi un rôle considérable dans la création de la Croix-Rouge française (1864). Grâce à son entregent et à sa légendaire énergie, il sut mobiliser des personnalités de tout bord qui s'engageront à ses côtés.

Aujourd'hui en France, plus de 66 000 bénévoles et 17 000 salariés poursuivent l'œuvre de Dunant, prix Nobel de la Paix (1901), et de Moynier. Acteur social et humanitaire majeur, la Croix-Rouge française mène sans relâche des missions de proximité auprès des plus vulnérables. Pour continuer à agir, porter secours et sauver des vies, elle a besoin de nos dons. Soyons au rendez-vous !

© - La Poste - Fabienne Azire – la Croix-Rouge française

La Poste et la Croix-Rouge française partenaires depuis 1914

Depuis 2006, ce sont plus de 25 millions d'euros qui ont été reversés par La Poste à la Croix-Rouge française, pour le financement de multiples actions internationales, nationales ou locales menées dans le domaine de la santé, de l'action humanitaire et sociale.

Le reversement de cette surtaxe a contribué à la mise en place de nombreux projets de la Croix-Rouge française dans des domaines d'activité divers, parmi lesquels peuvent être cités les exemples suivants :

- Déploiement de dispositifs itinérants partout en France avec Croix-Rouge sur Roues, structure multiservices allant au-devant des publics précaires qui n'ont pas les moyens de se déplacer dans les unités fixes de l'association.
- Lancement d'une unité mobile de soins dentaires dans l'Ain, pour aller au contact des personnes en situation de précarité sur le territoire, avec ambition de déploiement du concept dans d'autres régions.
- Création d'espaces Halte Répît Détente Alzheimer en Normandie et dans l'Hérault. Ces lieux d'accueil non médicalisés proposent des activités adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et permettent aux aidants de prendre du temps pour eux. Une prise de relais temporaire centrée sur l'écoute et le partage, pour maintenir un lien social malheureusement trop souvent altéré par la maladie et rompre le face à face exclusif entre l'aidant et l'aidé.

- Amélioration des conditions d'accueil et d'activité dans de nombreuses unités locales de la Croix-Rouge française, par exemple l'unité d'aide alimentaire de l'antenne d'Epinal, le vestiaire de Sevran, ou la vestiboutique de Pontarlier.
- Mise en place de transports adaptés aux personnes âgées et aux résidents de structures Croix-Rouge française, pour favoriser leur autonomie et maintenir le lien social, comme par exemple dans la région de Tours ou dans les Yvelines.

L'ensemble des projets mis en œuvre par la Croix-Rouge française sont présentés sur le site officiel www.croix-rouge.fr.

La Croix-Rouge française et Le Groupe La Poste travaillent ensemble à la création de produits philatéliques depuis 1914.

Que fait la Croix-Rouge française avec 2 €... ?

- Elle procure 2 repas complets à des personnes vulnérables ;
- Elle sécurise une mère en lui donnant tout ce qu'il lui faut pour nourrir son bébé pendant une journée ;
- Elle distribue 6 couvertures de survie isothermes.

© La Poste – la Croix-Rouge - Tous droits réservés

Les infos techniques

Conception graphique : Bruno GHIRINGHELLI

Impression : héliogravure

Format des timbres : 30 x 40,85 mm et 40,85 x 30 mm

Format du bloc : 85 x 130 mm

Présentation : bloc de 3 timbres

Tirage : 280 000 exemplaires

Prix de vente : 5,48 € (Valeur faciale de chaque timbre : 1,16 € dont une surtaxe de 2 €)

Conception graphique timbre à date : repiquage

Mentions obligatoires : Conception : Bruno Ghiringhelli d'après photos © Croix-Rouge française

Les infos pratiques

Le bloc sera vendu en avant-première les vendredi 2 et samedi 3 octobre à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

À partir du 5 octobre 2020, il sera vendu dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 17 44 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr et sur le site Internet www.laposte.fr/boutique

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant, la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est un **timbre très apprécié des collectionneurs**. Il est **choisi par le président de la République** à chaque nouveau mandat et sa sortie est toujours un événement.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la nation aux personnalités françaises ou étrangères ayant un lien ténu avec la France, **souvenir des grands événements**, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... Le **timbre commémoratif** constitue l'essence même de la philatélie.

Timbres de correspondance



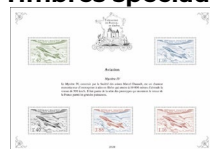
La Poste doit faciliter les échanges et l'écrit. Pour ce faire, elle met en vente auprès du grand public **des beaux timbres, dits d'écriture**. Ces timbres, le plus souvent proposés sous forme de carnets de timbres autocollants avec indication d'usage en lieu et place de la valeur faciale, ont un tirage important.

Les Collecteurs de timbre



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres **donnent de la visibilité aux évènements**.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



MonTimbraMoi (application pour tablette et smartphone) pour les particuliers et ID timbre pour les entreprises, permettent à chacun de **créer son propre timbre**, avec une véritable **valeur d'affranchissement**. Le timbre personnalisé n'appartient qu'à celui qui le commande : c'est son créateur et propriétaire qui décide du visuel, du tirage et de la diffusion, en respectant les règles édictées par La Poste.

Chiffres clés nationaux

- 3 sites dont une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et un point de vente à Paris.
- 1,7 milliard de timbres et valeurs d'affranchissement produits chaque année pour le marché français dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 351 millions de timbres sont réalisés pour une vingtaine de pays.
- Plus de 150 millions d'imprimés de sécurité (chèques, fiche d'état civil, passeport, traçabilité, ...)
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, Boutique laposte.fr,)

Contacts Presse Philaposte



Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65

Ségolène GODELUCK

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63